

Question écrite de Mme Kattrin JADIN au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur concernant Les attentats du 22 mars 2016 - Défaillances du système ASTRID

Le système ASTRID, l'opérateur télécom dédié aux services de secours et de sécurité en Belgique, a démontré ses limites et fait preuve de certaines faiblesses au cours des attentats de Bruxelles. Face aux difficultés d'établir les communications, plusieurs équipes d'urgence ont en effet dû se résoudre à communiquer via des applications de messagerie en ligne pour parvenir à assurer les liaisons pendant les opérations d'intervention. Le directeur de l'opérateur a, à cet égard, admis qu'il s'était produit une surcharge des antennes de communication qui ont dû supporter, au plus fort de la journée, un trafic radio jusqu'à dix fois supérieur à la moyenne ordinaire. Pas moins de 4.500 radios actives dans les zones concernées et 26.000 communications de groupe auraient été ainsi recensées durant la période de gestion de crise. Il note également que 8.400 appels ont été interrompus ou n'ont pu être correctement établis.

1. Depuis les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles, des mesures ont-elles été prises pour assurer une liaison radio optimale entre les différentes équipes de secours opérant dans la zone concernée?

2. Une augmentation structurelle de la capacité de certaines antennes est-elle actuellement à l'étude au sein de vos services? Si oui, quelles sont les antennes ciblées et à quelle échéance ces adaptations pourraient-elle être effectuées?

Monsieur Jan JAMBON, ministre :

1.

Le réseau ASTRID compte environ 600 antennes-relais sur l'ensemble du territoire national dont 24 sur la Région de Bruxelles-Capitale. Le jour des attentats, 5 antennes-relais à Bruxelles et 2 en Brabant flamand ont été saturées, c'est-à-dire que la demande de communication a dépassé la capacité disponible sur ces antennes. ASTRID n'a pas connu de panne : tant les systèmes radio, que d'alerte et de dispatching ont toujours tenu bon. Certes, la mobilisation massive et les centaines de groupes de communication simultanés sur un territoire restreint ont rendu difficiles les communications radio à Bruxelles.

Concernant la zone concernée par les attentats du 22 mars, un renforcement de la capacité sur 13 antennes-relais à Bruxelles sera finalisé d'ici fin octobre 2016.

Dans son analyse, le Comité Consultatif des Usagers d'ASTRID (CCU) avance également d'autres points d'amélioration tant techniques qu'opérationnels.

- **Une batterie de mesures à court terme ont été prises:**

- l'antenne-relais mobile (camion existant) a obtenu son accréditation comme véhicule prioritaire permettant une arrivée plus rapide sur les lieux pour un renforcement de la capacité sur le site d'un incident. Un second véhicule équipé d'une liaison satellite sera disponible mi 2017.
- Un cadre plus direct et plus clair gérant les communications entre ASTRID et le Centre de Crise a été défini.
- Plusieurs actions de sensibilisation à la discipline radio en situation de crise ont été développées par le CCU à l'intention des utilisateurs radio.
- un accord avec le Ministre de la Défense a été conclu pour mettre à disposition d'ASTRID de nouvelles fréquences permettant le renforcement de la capacité de réseau de radiocommunication.

- **Un nouveau service de communications téléphoniques prioritaires vocales (Blue Light Mobile 2):**

ASTRID propose déjà un service high speed data, appelé Blue Light Mobile, qui permet d'utiliser, avec une seule carte SIM, l'ensemble des réseaux 3G et 4G commerciaux belges et des pays limitrophes pour le transfert rapide de données sur tablette ou ordinateur. En concertation avec les opérateurs et les instances télécoms, ASTRID a étudié les possibilités de faire évoluer ce service Blue Light Mobile avec davantage de garanties de service (communications prioritaires), mais aussi par l'ajout de la fonction téléphonie vocale, en plus du service data existant. Ce service sera mis en service graduellement au cours du premier semestre 2017.

- Le CCU procède actuellement à la **révision des modèles de communication opérationnels** pour les différentes disciplines. Une réflexion sur l'amélioration de la formation des usagers à l'utilisation des radios est également en cours.

2.

Outre le renforcement du réseau radio à Bruxelles évoqué ci-dessus, une étude globale de renforcement de la capacité du réseau pour les zones à risques (grande villes, aéroports, zones Seveso, etc.) a été réalisée par ASTRID en collaboration avec le CCU. Le plan de renforcement structurel du réseau a été chiffré et intégré dans le plan d'entreprise pour une réalisation à partir de mi-2017.

L'installation d'un second canal de contrôle sur certaines antennes-relais à Bruxelles sera réalisée au cours de 2017.

Un outil de supervision en temps réels de la capacité du réseau sera acquis en 2017.